



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aménagement du territoire et environnement : personnel

Question écrite n° 39413

Texte de la question

M. François Rochebloine demande à Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement si le transfert inscrit au budget 2000 de soixante-dix emplois au profit de son ministère s'accompagnera de la possibilité, pour des agents provenant d'autres départements ministériels et sur la base du volontariat, de postuler à un des emplois ainsi transférés et, dans cette éventualité, dans quelle mesure les autres administrations seront mises à contribution. Par ailleurs, il souhaite connaître la composition (nombre d'agents, catégorie statutaire et origine administrative) du service d'inspection de l'environnement dont la création est annoncée pour le début de l'année prochaine.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives aux transferts d'emplois et à la composition de la future inspection générale. Transferts d'emplois : les postes transférés proviennent du budget du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et pour le solde du ministère de l'équipement. Cinquante-trois emplois sont une consolidation de situation d'agents déjà en poste au ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Les dix-sept transferts restant ont d'ores et déjà été ouverts à la mobilité des agents de ces deux ministères, avec fiches de poste à la publication. Composition de l'inspection : le service de l'inspection générale du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, dont la création est en cours, devrait donner prochainement lieu à la publication au Journal officiel du décret de constitution. Il sera composé d'ingénieurs généraux mis à disposition par les trois conseils généraux du GREF (Génie rural des eaux et forêts), des Mines et des Ponts ainsi que des personnels ayant occupé des fonctions de direction au sein du ministère de l'aménagement du territoire et de l'aménagement et de ses établissements publics également en situation de mise à disposition. Sept emplois budgétaires sont réservés pour assurer l'appui logistique de ce service.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39413

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1999, page 7336

Réponse publiée le : 20 mars 2000, page 1790